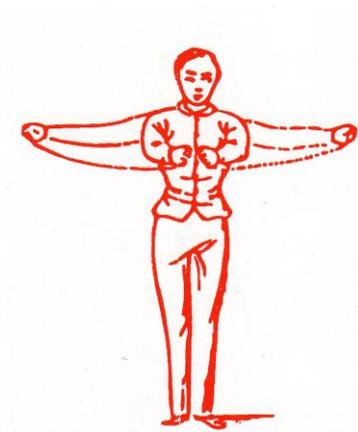


INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN

LA SECTION CLINIQUE
DE
CLERMONT-FERRAND



Session 2014-2015

Clinique du désir

ASSOCIATION UFORCA-Clermont-Ferrand
POUR LA FORMATION PERMANENTE

La Section Clinique de Clermont-Ferrand

Sous l'égide
du Département de psychanalyse de Paris VIII
et de l'Institut du Champ freudien

L'association UFORCA-*Clermont-Ferrand*
pour la Formation permanente

Clermont-Ferrand 1^{er} semestre 2014

Introduction

par Jacques-Alain Miller

Le diplôme de psychanalyste n'existe dans aucun pays au monde. Il ne s'agit pas d'un hasard ou d'une inadvertance : la raison en est liée à l'essence même de la psychanalyse.

On ne voit pas bien en quoi peut consister l'examen de la capacité à être analyste, puisque l'exercice de la psychanalyse est d'ordinaire privé, réservé à la confiance la plus intime accordée par le patient à l'analyste.

Admettons que la réponse de l'analyste soit une opération, est-ce à dire une interprétation, sur ce que nous appelons l'inconscient. Cette opération ne pourrait-elle pas constituer un matériel d'examen ? D'autant plus que l'interprétation n'est pas l'apanage de la psychanalyse et est même utilisée par des critiques de manuels, documents et inscriptions.

L'inconscient freudien se constitue seulement dans la relation de parole que j'ai décrite : il ne peut être validé en dehors de celle-ci et l'interprétation analytique est convaincante non en soi mais par les effets imprévisibles qu'elle suscite chez celui qui la reçoit, et dans le contexte même de cette relation. Il n'y a pas de porte de sortie.

Seul l'analysant pourrait attester alors la capacité de l'analyste, si son témoignage n'était altéré, souvent dès le début, par l'effet du transfert. Comme nous le voyons, le seul témoignage valable, le seul susceptible de donner une certaine garantie concernant le travail, serait celui de l'analysant « post-transfert » encore disposé à défendre la cause de l'analyste.

Ce que nous appelons ainsi « témoignage » de l'analysant est le noyau de l'enseignement de la psychanalyse, en tant que ce qui a pu se clarifier, dans une expérience essentiellement privée, est susceptible d'être transmis au public.

Lacan a institué ce témoignage sous le nom de « passe » (1967) et a défini l'enseignement dans sa formulation idéale, le « mathème » (1974). Entre les deux, une différence : le témoignage de la passe, encore chargé de la particularité du sujet, est limité à un cercle restreint, interne à un groupe analytique, pendant que l'enseignement du mathème, qui doit être démonstratif, est pour tous – (et, dans ce cas, la psychanalyse entre en contact avec l'université).

L'expérience est conduite en France depuis quatorze ans à Paris. Elle fut à l'origine de la création de la Section clinique de Bruxelles et de Barcelone, de Londres, Madrid et Rome, mais aussi en France, pour la première fois, à Bordeaux.

Il faut déterminer clairement ce qu'est et ce que n'est pas cet enseignement.

ne sera pas extorqué : cela dépend d'eux, il sera guidé et évalué.

Il n'est pas paradoxal d'affirmer que les exigences les plus sévères concernent ceux qui se mesureront avec la fonction d'enseignants du Champ freudien, fonction sans précédent dans son genre : puisque le savoir se fonde Il est universitaire, il est systématique et gradué, il est dispensé par des responsables qualifiés et conduit à l'obtention de diplômes.

Il n'est pas une habilitation lacanienne, que cela se situe à Paris, Rome, ou Bordeaux, que cela soit proposé par des organismes publics ou privés. Ceux qui y assistent sont appelés participants, terme préféré à celui d'étudiants, pour souligner l'importante initiative qu'ils devront prendre – le travail fourni dans la cohérence, trouve sa vérité seulement dans l'inconscient, en d'autres termes, dans un savoir dont personne ne peut dire « je sais ». Cela signifie que cet enseignement ne peut être exposé que s'il est élaboré sur un mode inédit, même s'il est modeste.

Il commence avec la partie clinique de cet enseignement.

La clinique n'est pas une science, elle n'est pas un savoir qui se démontre ; c'est un savoir empirique, inséparable de l'histoire des idées. En l'enseignant, on ne fait pas que suppléer aux carences d'une psychiatrie qui laisse de côté sa riche tradition classique pour suivre les progrès de la chimie, nous y introduisons aussi un élément de certitude (le mathème de l'hystérie).

Dans un même temps, les présentations de malades compléteront l'enseignement.

En conformité avec ce qui, autrefois, a été fait sous la direction de Lacan, nous avançons petit à petit.

(Ce texte, transposé de l'italien, est « L'introduction à la Section clinique de Rome »)

La Section clinique de Clermont-Ferrand

Du Séminaire de Jacques Lacan (1953 – 1980, en cours de publication), on peut dire qu'il a assuré à lui seul la formation permanente de plusieurs générations de psychanalystes.

Cet enseignement, qui restitua et renouvela le sens de l'œuvre de Freud, inspire de nombreux groupes psychanalytiques. A l'origine de la création du Département de psychanalyse, il continue d'orienter son travail. L'Institut du Champ freudien se consacre à son développement.

Le Département de psychanalyse existe depuis 1968. Il fut rénové en 1974 par Jacques Lacan, qui resta son directeur scientifique jusqu'à sa mort en septembre 1981. Il fait aujourd'hui partie de l'Université de Paris VIII (Secrétariat : 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02).

L'Institut du Champ freudien s'inscrit dans le cadre associatif. Il a pris la suite, en 1987, du Cercle de clinique psychanalytique (1976). Secrétariat : 31, rue de Navarin, 75009 Paris.

Après Barcelone, Madrid, Bruxelles et Rome, après Bordeaux, la Section clinique de Clermont-Ferrand est créée en 1992. Elle ne se situe pas dans le cadre d'un groupe psychanalytique, même si ses enseignants sont d'orientation lacanienne. Cette expérience nouvelle à Clermont-Ferrand, a pour but d'assurer un enseignement fondamental de psychanalyse, tant théorique que clinique, qui s'adresse aussi bien aux travailleurs de la « Santé mentale », psychiatres, médecins, psychologues, orthophonistes, éducateurs, infirmiers, etc., qu'aux psychanalystes eux-mêmes et aux universitaires, aux étudiants intéressés par ce savoir particulier.

Participer à la Section clinique n'habilite pas à l'exercice de la psychanalyse.

Une attestation d'études cliniques sera délivrée aux participants.

La prochaine session aura pour thème :

« Clinique du désir »

Elle se déroulera d'octobre 2014 à juin 2015, elle est constituée d'un module, comprenant un séminaire théorique, un séminaire pratique, deux présentations de malades, un enseignement des présentations de malades et un séminaire de recherche.

Le séminaire de recherche avec l'ensemble des enseignants est ouvert aux participants. Ce séminaire aura lieu la veille de chaque regroupement, à 20h 30, au local d'UFORCA, d'octobre à juin.

Il est animé par les membres du **CERCLE UFORCA-Clermont-Ferrand**.

Session 2014-2015

Les enseignements auront lieu, tous les mois, de 9h à 16h 30,

au local d'UFORCA,
11 bis, rue Gabriel-Péri – 63000 Clermont-Ferrand.

**Les samedis 13 septembre, 11 octobre, 22 novembre, 13 décembre 2014,
17 janvier, 28 février, 14 mars, 4 avril, 16 mai et 13 juin 2015.**

9h à 10h 30 : Séminaire pratique,
10h 45 à 12h 15 : Enseignements des présentations de malades,
14h à 16h 30 : Conférence du séminaire théorique.



Conférences ouvertes au public

14h à 16h 30

Cette année, trois conférenciers seront invités.

22 novembre 2014

Dominique Miller

« L'objet du désir : une ombre ou une substance ? »

28 février 2015

Myriam Mitelman

« Secrets de l'énonciation »

Samedi 4 avril 2015

Jacques Ruff

titre à préciser

Présentations de malades

Les présentations seront faites par Michèle Astier, Jean-François Cottes,
Simone Rabanel, Jean-Robert Rabanel et Jean-Pierre Rouillon.

Au CHU, Service du Pr Llorca

de 15h à 17h, les mardis suivants :

7 octobre, 4 novembre, 2 décembre 2014.

6 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai et 2 juin 2015.



Au CHS Sainte-Marie

33, rue Gabriel-Péri, 63000 Clermont-Ferrand.

Les Docteurs Didier Boussiron, Stéphane Lebret
et Jean-Philippe Mangeon proposeront des patients de leurs services
pour les présentations de malades
au CHS Sainte Marie.

Ces présentations de malades auront lieu de 15h à 17h
la veille des rendez-vous de la session 2014-2015 les vendredis suivants :

10 octobre, 21 novembre, 12 décembre 2014,

16 janvier, 27 février, 13 mars, 3 avril, 15 mai et 12 juin 2015.

Le séminaire théorique

« Tant que je vivrai, je m'efforcerai à ce que la psychanalyse ne soit pas engloutie par la médecine »¹ répondait Freud à qui voulait, déjà à son époque, confondre la clinique psychanalytique avec la clinique médicale.

En quoi la clinique psychanalytique initiée par Freud se distingue-t-elle d'autres cliniques : médicale, psychiatrique, psychologique ?

De quelle façon Lacan s'est-il saisi de cette découverte freudienne pour la situer dans notre époque ?

Aujourd'hui, la clinique médicale subordonnée au discours capitaliste et de la science est une clinique sans parole dans laquelle n'est pas prise en compte la subjectivité du malade.

La clinique de la psychanalyse est la clinique du désir. Elle est une pratique de la parole et concerne le sujet de l'inconscient.

C'est ce que propose de mettre au travail la Section clinique avec ce thème choisi cette année pour sa session 2014/2015

La clinique psychanalytique naît de la rencontre de Freud avec les effets de transfert observés dans le traitement sous hypnose de la jeune patiente hystérique de Breuer. C'est de cet instant de voir que Freud, qui disait n'avoir jamais éprouvé « ce besoin du médecin d'aider les hommes dans la souffrance »¹, invente la clinique psychanalytique comme la clinique sous transfert. Et c'est avec la notion de névrose de transfert que Freud va structurer l'ensemble de la cure dont il tirera toute sa vie les conséquences que l'on sait, remaniant au fil de l'expérience les fondements de cette clinique de l'inconscient.

Si Freud découvre que l'amour de transfert est le moteur essentiel de la cure, Lacan interprétera la relation à la demande que ce transfert instaure à partir de la structure de langage, en considérant « la structure de la faille qui existe entre la demande et le désir »².

C'est précisément sur cette subversion de la demande que s'instaure avec Lacan la clinique analytique comme clinique du désir, nouant des deux axes de la découverte freudienne : les formations de l'inconscient et la sexualité infantile.

Quant à la fonction du médecin, Lacan l'interprète du côté d'une réponse à une demande particulière, la demande de guérir du malade.

Lacan introduit la clinique du désir en mettant en lien le transfert avec la pulsion, à partir de la dialectique du besoin, de la demande et du désir, telle qu'elle s'est mise en œuvre pour l'enfant dans sa relation à l'Autre du langage.

C'est donc avec la structure de langage que la clinique de la psychanalyse avec Lacan s'instaure comme clinique du désir, la distinguant radicalement d'autres cliniques, avec lesquelles elle fait section comme l'indique l'intitulé même qui nous rassemble : *section clinique*.

L'étude du *Séminaire VI* de Lacan, *Le désir et son interprétation*, sera notre point d'appui pour saisir, avec « le graphe du désir », cette articulation logique du désir dans le champ de la parole et du langage. « Le désir s'ébauche dans la marge où la demande se déchire du besoin », nous dit Lacan en présentation du graphe.

Nous lirons l'écart creusé ainsi par Lacan entre cette approche du désir dans la structure du langage et une théorie psychologisante qui considère comme « allant de soi » une maturation de la libido.

Si, dans un premier temps logique, le sujet entre dans la dialectique du besoin et de la demande, un renversement est nécessaire pour passer à l'expérience du désir. C'est au niveau supérieur du graphe, dans la rencontre terrifiante avec le désir de l'Autre, que le sujet va advenir comme sujet désirant en assumant son acte de parole : l'assomption de la castration crée le manque dont s'institue le désir.

Et là où l'Autre ne répond plus, le sujet va trouver à s'accrocher à un leurre, un objet dans le fantasme, qui va lui donner « son niveau d'accommodation, de situation ».

Nous suivrons le fil de l'élaboration que fait Lacan dans ce Séminaire sur le fantasme comme fonction de défense contre le traumatisme de la castration, qui va l'amener à distinguer l'objet cause et l'objet du désir.

Cette reprise de Lacan de la fonction du fantasme à partir du concept de castration va permettre de faire barrage à une théorie même de l'analyse comme relation d'objet, qui a changé quelque chose à la découverte freudienne, quand il est question du rapport du sujet à l'objet de son désir.

Une psychanalyse est causaliste du début à la fin : s'il n'existe pas d'objet qui satisfasse le désir, elle permet à l'analysant d'accéder « au scrutin de sa propre loi » en démêlant les fils où le désir s'accroche, les idéaux où il s'épuise, en y révélant les ressorts pulsionnels qui le déterminent dans le fantasme.

Comment articuler la clinique du désir avec les symptômes dont souffrent les sujets au XXI^e siècle ?

Il en va de l'avenir de la psychanalyse de pouvoir y répondre, dans ce monde où le discours capitaliste, en branchant directement les êtres parlants sur l'objet de consommation, sacrifie le désir et le sujet de l'énonciation, laissant les sujets angoissés et sans boussole.

Entre la satisfaction attendue de l'objet de consommation, et celle qui sera obtenue se creuse un écart de structure, impossible à combler, sur lequel s'appuie l'avidité des marchés.

In fine, l'étude de la clinique du désir devrait nous permettre de démontrer, par des faits cliniques, comment un sujet qui s'engage dans l'expérience de la cure peut trouver à s'extraire du cynisme de l'époque en dégageant la voie singulière de son désir.

1- E. Federn, *Témoin de la psychanalyse*, PUF, collection histoire de la psychanalyse, Paris, 1994.

2- S. Freud, *La question de l'analyse profane*. Gallimard, Paris, 1971.

Le séminaire pratique

Le séminaire pratique offre l'occasion aux participants qui le souhaitent d'une prise de parole à partir d'un cas de leur pratique, articulé au thème de la session.

Il s'agit de tenter d'éclairer, d'élucider les difficultés rencontrées dans le moment de cette pratique. La mise en forme écrite préalable du cas exposé lors du séminaire se fait avec l'aide d'un enseignant choisi par le participant, afin de favoriser une élaboration appuyée sur l'orientation lacanienne de la psychanalyse.

Le nouveau discours du maître pousse le sujet de l'époque contemporaine à la consommation, à la possession d'objets, à l'évaluation et à l'acquisition de comportements qui promettent des moments de plaisir et de satisfaction de désir.

Or, le discours analytique nous montre que le désir est en lien pour chacun avec son mode de jouissance, qui fait obstacle à une normalisation telle que le promet le discours ambiant. « De ce fait, le désir est extravagant. Il est insaisissable à qui veut le maîtriser. Il vous joue des tours. Mais aussi, s'il n'est pas reconnu, il fabrique du symptôme. »¹

En témoignent les modalités cliniques du désir, comme l'insatisfaction hystérique, l'impossibilité obsessionnelle, l'évitement phobique, et aussi les aléas des conduites addictives, alimentaires, etc.

Le thème de la session s'annonce donc particulièrement propice au recueil de moments cliniques où la question du désir ne manquera pas de se révéler prépondérante.

1- Miller J-A., 4^e de couverture du *Séminaire VI, Le désir et son interprétation*, Seuil, Paris, 2013.

Enseignement des présentations de malades

La Section clinique de Clermont-Ferrand permet à ses participants d'assister aux présentations de malade et de s'en enseigner. Elles sont organisées dans les services de psychiatrie du CHU et du CHS Ste-Marie, intéressés par cet apport clinique. Ce module de formation se déroule en deux temps : la présentation dans le service étant suivie d'une reprise dans les enseignements de la session.

Le dispositif de la présentation consiste en un entretien d'un psychanalyste avec un patient proposé par un médecin du service. L'entretien se déroule devant une assistance composée de soignants et de participants de la Section clinique. L'assistance est rigoureusement silencieuse et attentive. Chacun peut prendre des notes.

La présentation se déroule sans protocole ni questionnaire, avec la seule offre de dire et une attention orientée par les principes analytiques. Ainsi, c'est moins le trajet du patient qui retient notre attention que la façon dont le sujet, dans l'effort qu'il fait pour le relater, déploie une énonciation singulière. Qu'entendons-nous alors au-delà du sens commun de son histoire ? Quels sont les points d'achoppement, de réticence, de décrochage ? Qu'est-ce qui sous-tend le récit de cette tragédie humaine ? Quelle position subjective ? Quel rapport au signifiant ? Quelle jouissance ? Quelles impasses ? Quelles solutions le patient a-t-il pu trouver dans le passé ? Quels nouages et dénouages sont à l'œuvre ? Etc.

La question du désir est évidemment au centre de ce qui se joue dans cette rencontre entre un sujet et un analyste. Au-delà des déterminations familiales, sociales et médicales, c'est en effet le rapport du sujet au désir qu'il s'agit de repérer voire d'interpréter. C'est au lieu même où l'Autre ne peut répondre de la place et à la place du sujet, dans la confrontation à la détresse absolue, dans des moments cruciaux, que peut venir se fixer une réponse du sujet dans son rapport à l'Autre, à la langue et au corps. La contingence de la rencontre avec le désir de l'analyste peut nous permettre certes de cerner son lien au désir ou à la jouissance. Mais surtout le sujet peut se saisir de cette contingence pour relire ce qui a pu s'écrire alors.

La surprise est en effet au rendez-vous lorsque le patient se saisit de l'offre qui lui est faite pour transmettre à l'assistance l'expérience qui est la sienne et le savoir qu'il a forgé de son cas. Cette transmission est la base de l'enseignement des présentations de malade.

Secrétariats des Antennes et Sections cliniques (Francophonie)

Section clinique

- à *Aix-Marseille* : 5, rue Vallence, 13008 Marseille
- à *Bordeaux* : 15, place Charles Gruet, 33000 Bordeaux
- à *Bruxelles* : 51, square Vergote, 1030 Bruxelles
- à *Clermont-Ferrand* : 32, rue Blatin, 63000 Clermont-Ferrand
- à *Lyon* : 4, avenue Berthelot, 69007 Lyon
- à *Nantes* : 1 square Jean-Heurtin - 44000 Nantes
- à *Nice* : 25, rue Meyerbeer, 06000 Nice
- à *Paris-Ile-de-France* : 5, rue Bourdon, 75006 Paris
- à *Rennes* : 2, rue Victor Hugo, 35000 Rennes
- à *Strasbourg* : 4, rue du Général Ducrot, 67000 Strasbourg

En collaboration :

- à *Paris-Saint-Denis (Université Paris VIII)* : 118, rue de Turenne, 75003 Paris

Antenne clinique

- à *Brest-Quimper* : 7, rue de l'Île de Sein, 29000 Quimper
- à *Prémontré* : 11 bis, avenue de Dublin, 80090 Amiens
- à *Dijon* : 19, place Darcy, 21000 Dijon
- à *Gap* : 5, rue Vallence, 13008 Marseille
- à *Grenoble* : 4, avenue Berthelot, 69007 Lyon
- à *Liège, Mons, Namur* : Square Vergote, 51-B, Bruxelles
- à *Rouen* : 20, rue Victor Morin, 76130 Mont Saint-Aignan

Collège clinique

- à *Lille* : 65, rue de Cassel, 59000 Lille
- à *Montpellier* : 7, rue Labbé, 34000 Montpellier
- à *Toulouse* : 10, rue de Bouquières, 31000 Toulouse

Programme d'études cliniques

- à *Angers* : 5, rue David d'Angers, 49100 Angers
- à *Avignon* : 3, rue Lagnes, 84000 Avignon

Secrétariat

Les inscriptions et les demandes de renseignements concernant aussi bien l'organisation pédagogique qu'administrative doivent être adressées à :

Section clinique de Clermont-Ferrand

32 rue Blatin,

63000 Clermont-Ferrand

(Tel : 04 73 93 68 77).

Adresse du site internet

<http://www.sectionclinique-clermont-ferrand.fr>

CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Pour être admis comme participant de la Section clinique, il n'est exigé aucune condition d'âge ou de nationalité.

Il est, par contre, recommandé d'être au moins du niveau de la deuxième année d'études supérieures après la fin des études secondaires. Des demandes de dérogation peuvent cependant être faites auprès de la Commission d'organisation.

Les admissions ne sont prononcées qu'après au moins un entretien du candidat avec un enseignant.

Le nombre des places étant limité, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des demandes.

SECRETARIAT

32, rue Blatin
63000 Clermont-Ferrand

COORDINATION

Jean-Robert Rabanel

ENSEIGNEMENTS

Michèle Astier, Philippe Bouret, Gabriel Chantelauze, Jean-François Cottés,
Hervé Damase, Valentine Dechambre, Christian Fontvieille, Françoise Héraud, Michel Héraud,
Jacques Lacourt, Jean-Robert Rabanel, Simone Rabanel,
Jean-Pierre Rouillon, Claudine Valette-Damase, Alain Vivier.

DIRECTION

Jacques-Alain Miller